



## L'ASSOCIATION AFRICAINE DE DROIT INTERNATIONAL

### Cours inaugural donné par M. le Juge Fatsah Ouguergouz “La Haye et Arusha : L’histoire de deux juridictions”

Emplacement: Sophialaan 10, 2514 JR La Haye, Pays-Bas

Date: Le 8 décembre 2014 à 18 h 30

L’association africaine de droit international (AADI) a le plaisir de vous inviter à son cours inaugural qui aura lieu le 8 décembre 2014 à 18 h 30. Ce cours est organisé en collaboration avec la Fondation africaine de droit international (FADI) et le Hague Institute for Global Justice. Ce cours sera l’occasion de présenter les activités de l’Association africaine de droit international (AADI) et de la Cour africaine des droits de l’homme et des peuples.

Nous aurons l’honneur de compter sur la présence de [S. Exc. Mme Sanji Monageng](#), vice-présidente de la Cour pénale internationale, et sur celle de [M. André Nollkaemper](#), professeur à l’Université d’Amsterdam et président de la Société européenne de droit international (SEDI). S. Exc. Mme Sanji Monageng et M. André Nollkaemper interviendront pour faire part de leurs commentaires sur le cours donné par M. le Juge Fatsah Ouguergouz.

S. Exc. M. le Juge Ouguerouz est l'un des premiers juges et l'ancien vice-président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Saint-Étienne (France) et d'un doctorat en droit international délivré par l'Institut Universitaire des Hautes Études Internationales de Genève (Suisse). Il a été nommé expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Burundi par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2010-2011). Jusqu'en novembre 2006, il était Secrétaire de la Cour internationale de Justice (La Haye) où il a exercé pendant 12 ans. Avant de rejoindre l'Organe judiciaire principal des Nations Unies, il était juriste au Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies (New York), puis spécialiste des droits de l'homme détaché au Rwanda par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Genève). Il a enseigné le droit international public à la Faculté de droit de l'Université de Genève pendant quatre ans.

M. le Juge Ouguerouz a été chercheur associé (Orville H. Schell Fellow) à la Faculté de droit de l'Université de Yale, professeur invité à l'Université Panthéon-Assas Paris 2 (France) et professeur de droits de l'homme (Father Robert F. Drinan) au Georgetown University Law Center (Washington D.C., États-Unis d'Amérique). Il est régulièrement invité en qualité de conférencier occasionnel par de nombreuses universités, organisations internationales ou d'autres institutions comme l'Institut international des droits de l'homme (Strasbourg, France) ou l'Institut des Nations Unies pour la Recherche et la Formation (UNITAR, Genève).

M. le Juge Ouguerouz est membre fondateur et Directeur exécutif de la Fondation Africaine pour le Droit International basée à La Haye, et Directeur adjoint de l'Annuaire africain de droit international. Il est également membre du Conseil éditorial consultatif international de l'African Human Rights Law Journal (Centre for Human Rights, Université de Pretoria) et de l'International Law in Domestic Courts Online (Amsterdam/Oxford). Il est l'auteur de nombreuses publications dans le domaine du droit international.